

Emploi et Développement social Canada

Délégation de pouvoirs de signer des documents financiers – Notes supplémentaires

1.21 Pouvoir de gérer des biens immobiliers

La [Politique sur la gestion des biens immobiliers du CT](#) fixe les limites ministérielles du pouvoir d'approuver des transactions liées aux biens immobiliers, limites au-dessus desquelles l'approbation du Conseil du Trésor doit être obtenue. Les demandes et les questions concernant la gestion des biens immobiliers, y compris en ce qui a trait aux baux et aux autres points qui relèvent de la *Loi sur les immeubles fédéraux et les biens réels fédéraux* et des règlements apparentés peuvent être soumises aux [Services de passation de marchés et d'approvisionnement](#) de la DGDPF d'EDSC.